

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe 2017.

1. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2017.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) résulte en un surplus de 55 251 \$ pour l'année 2017.

3. Les revenus réels comparés aux revenus budgétés en 2017

Revenus réels	1 734 773 \$
Revenus budgétés	1 614 643 \$
Écart	120 130 \$

Principales explications

Taxes foncières	15 100 \$
Entraide incendie	12 100 \$
Transfert de comptes (comité culturel, bibliothèque, embellissement)	10 900 \$
Droits de mutation (vente de Ceresco 35 000 \$)	60 200 \$
	98 300 \$

4. Les dépenses (charges) réelles comparées aux dépenses (charges) budgétées en 2017

Dépenses réelles	1 679 522 \$
Dépenses budgétées	1 614 643 \$
	64 879 \$

Principales explications

Administration générale	19 600 \$
Incendie (entraide automatique)	21 500 \$
Immobilisations	38 479 \$
Déchets domestiques	- 12 600 \$
Traitement des eaux usées	-11 500 \$
	55 479 \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2016	299 836 \$
Au 31 décembre 2017	303 565 \$
Variation	3 729 \$

5.2 Surplus affectés – incendie

Au 31 décembre 2016	40 154 \$
Au 31 décembre 2017	0 \$
Variation	- 40 154 \$

5.3 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2016	48 809 \$
Au 31 décembre 2017	0 \$
Variation	- 48 809 \$

5.4 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2016	18 914 \$
Au 31 décembre 2017	24 139 \$
Variation	5 225 \$

5.5 Réserve biométhanisation

Cette réserve est mise en place en prévision de l'acquisition des bacs (bruns) nécessaire lors de la mise en place du traitement des déchets organiques (biométhanisation). Cette réserve est totalement financée par des redevances qui proviennent du gouvernement du Québec.

Au 31 décembre 2016	19 277 \$
Au 31 décembre 2017	37 702 \$
Variation	18 425 \$

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017

6. Suivi des surplus (excédents) accumulés

Total des surplus (excédents) accumulés à l'exception de la réserve « assainissement » et de la réserve « biométhanisation ».

Au 31 décembre 2016	560 861 \$
Au 31 décembre 2017	311 465 \$
Variation	- 249 396 \$

7. Principales activités d'investissement

7.1 Infrastructure (principalement du pavage)

Financé par :

Fonds d'administration (taxes municipales 2017)	108 431 \$
Subvention	13 729 \$
Taxes sur l'essence et de la contribution du Québec	313 602 \$
	435 762 \$

7.2 Camion autopompe-citerne (incendie)

Paiement initial de 140 686 \$

Financé par :

Fonds d'administration (taxes municipales 2017)	2 099 \$
Surplus non affecté	43 522 \$
Surplus affecté – incendie	40 156 \$
Fonds de roulement	54 909 \$
	140 686 \$

7.3 Aménagement du noyau villageois

(Piste cyclable, panneau numérique, éclairage, aménagement paysager) 394 778 \$

Financé par :

Fonds administration (taxes municipales 2017)	209 190 \$
Fonds de développement des territoires ruraux	36 916 \$
Fonds conjoncturel de développement	97 672 \$
Taxes sur l'essence et de la contribution du Québec	51 000 \$
	394 778 \$

8. Trésorerie

Au 31 décembre 2017, le découvert bancaire était de 52 346 \$.

Explication

Diminution marquée des surplus accumulés et fonds de roulement et en attente du remboursement du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (plus de 300 000 \$).

Le rapport financier 2017 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.



Réjean Beaulieu
Maire